

Immanquable : Spécial Rentrée Sociale / Congés Pratiques !

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

2 septembre 2024 à 10:20



Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE

LECTURE RAPIDE !



EDITO

Bonjour !

C'est pour beaucoup la fin des vacances d'été et nous vous souhaitons la meilleure rentrée possible.

La nomination du remplaçant d'Alain Melon au poste de Directeur Général HPE France est le principal événement de l'été : nous sommes prudents mais **Laurent Degré** semble à première vue disposer des atouts nécessaires et un bon profil pour notre filiale : 3 Com, Juniper (ce qui tombe bien...) et Cisco. A suivre !

L'intégration des salariés Juniper, justement, est un des grands dossiers sociaux de la rentrée avec le projet de transfert de salariés CTG chez HCL Tech. Et dans une moindre mesure l'acquisition de Morpheus Data.

Côté négociations, nous travaillons collectivement à améliorer l'accord Egalité Professionnelle (cf Immanquable du jeudi 29 août ou [le Blog](#)) et nous nous préparons activement pour les prochaines réunions de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) qui auront lieu fin septembre et courant octobre.

Les projets immobiliers concernant Grenoble et aussi Toulouse devraient également se clarifier prochainement. Et nous agissons aussi pour que les salariés concernés par la politique voiture obtiennent des réponses rapides et cohérentes de LeasePlan, perturbé par son rachat par ALD comme expliqué [ici](#).

Il y a des dizaines d'autres sujets qui occupent notre équipe mais vous avez l'essentiel. Pour plus d'informations sur un de ces sujets ou n'importe quel autre, n'hésitez pas à contacter un représentant de l'équipe CFTC HPE que vous connaissez, répondre à cet Immanquable ou poster un commentaire sur [le Blog](#).

Bonne rentrée donc, et pour vous mettre du baume au cœur voici une information particulièrement sympathique pour les salariés actifs, à conserver précieusement !

CONGES PRATIQUES 2024/2025

Les prochains jours fériés tombant en semaine sont le vendredi 1er novembre, le lundi 11 novembre et le mercredi 25 décembre.

Les congés à poser en fin d'année 2024 seront :

- 3 RTT : 24, 26 et 27/12 (23/12 pour Strasbourg car le 26 est férié sur cette région)

- 2 CP : 30 et 31/12

A noter ! L'année 2025 sera un formidable millésime : 10 jours fériés sur 11 tombent en semaine. Avec seulement 25 jours congés déposés à bon escient, il est possible de partir 57 jours ! Source : [Comment optimiser vos congés en 2025 grâce aux jours fériés ? \(demarchesadministratives.fr\)](#)

Le Jour de Pont HPE (fixé pour les cadres au vendredi 30 mai 2025) ainsi que les Wellness Days permettront même de faire mieux !

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2024		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2025 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025	Fin des cours : samedi 8 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025	Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 19 avril 2025 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025	Fin des cours : samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025	Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2025		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes quitteront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.



MENJ - Décembre 2022

Pour n'avoir que votre zone selon votre numéro de département : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/Dates_Vacances_Scolaires

Pour mémoire, vous devez poser **15 jours de Congés Payés** sur eTIME avant le 31 octobre sous peine de perdre automatiquement les jours non utilisés.

Attention : il faut impérativement poser des **Congés Payés** (Code FR Prise de congés demi-Journée ou Journée Complète) qui diffèrent des autres types de congés tels que les jours de RTT, d'ancienneté, fractionnement, récupération.

Que vous soyez temps plein, temps partiel ou n'ayant pas eu les 25 CP de début juin car embauché récemment : la règle est de ne pas avoir le 31 octobre plus de 10 jours de CP disponibles dans votre compteur de CP légaux (sauf exceptions). Sinon le surplus sera automatiquement supprimé.

OUVERTS EN PERMANENCE**LE BLOG !**

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement aux adhérents et adhérentes CFTC HPE à jour de cotisation

<https://cftchpe.fr/dossiers-pratiques-2>

LE PREMIER RESEAU SOCIAL D'HPE : POURQUOI PAS VOUS ?



Grenoble	Lille	Lyon	Mougins	Nantes	Puteaux	Strasbourg	France Entière
Magali CHEVALIER	Bruce CHAILLOT	Neige-Marie AMOROS	Raouf GADHI	Renaud COUVREUX	Jocelin BENTAYOU	Fabrice MUNIER	Frédéric GOUPIL
Andi DAJLANI		Cécile MONTAGNAT			Frédéric BLOCK		Jean-Paul VOILLER
Thierry DUMONT		Catherine POINSON			Youemin BOURGEOIS		
Fabienne MILLE					Zakaridia DIALLO		
Chantal PAPIN					Sandra DISPAGNE		
Frédéric PASSERON					Ali EL HAYDERI		
Christian SCHUTZ					Marie-Christine GROSS		
Cyrille SCHULZ					Valérie INGOUF		
					Cécile MALBEC		
					Séverine MORELLEC		

Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE

L'équipe CFTC HPE est 100% à votre service !



**TOUS UNIQUES,
TOUS UNIS!**

cftchp@hpe.com <https://cftchpe.fr> cftchp.blogspot.com

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com